

Le développement des forces amphibies en Asie, un indicateur stratégique

Édouard Pflimlin

Chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris) et à l'Institut prospective et sécurité de l'Europe (Ipse).

Louis-Arthur Borer

Analyste en risques maritimes, chercheur associé à l'Ipse.

La France, comme tous ses voisins, est aujourd'hui tributaire des approvisionnements maritimes qui relient l'Asie et l'Europe *via* l'artère essentielle qui réunit Shanghai à Rotterdam. Ce cordon ombilical vital traverse une zone aujourd'hui perturbée par des questions de souveraineté maritime et de compétition navale. C'est cette dépendance mutuelle qui fait de la sécurité maritime au large de l'Asie un enjeu global.

(1) Cf. Colombar Lebas : « Mutations des rapports de puissance et conflits insulaires en Asie de l'Est », *Études Marines* n° 3, « Mer agitée : la maritimisation des tensions régionales », janvier 2013, CÉSM.

Bordée d'États riverains qui en revendiquent la souveraineté⁽¹⁾, la mer de Chine occupe une place centrale sur l'échiquier géostratégique régional car le développement économique et le rayonnement diplomatique des États d'Asie de l'Est et du Sud-Est sont largement tributaires de la mer. Outre les lignes de communication maritimes, les *SLOC* (*Sea Lines of Communication*), indispensables à l'économie, c'est là que se projettent les ambitions maritimes, dans le déploiement des flottes de combat au large, dans les « eaux bleues ».

Dans ce contexte propice aux tensions, l'acquisition d'îlots disséminés devient un acte stratégique. Empêtré dans une impasse diplomatique, le développement des flottes de guerre, et en particulier des moyens amphibies, est ainsi particulièrement sensible. En cas de besoin, il s'agit de pouvoir projeter des forces à plus ou moins longue distance pour conquérir ou protéger la souveraineté d'une île. Ainsi, les grands acteurs de cette compétition, au premier rang desquels figurent les États-Unis, la Chine, l'Inde et le Japon, vont-ils accorder aux moyens amphibies une part croissante dans leurs budgets de défense. Cette capacité de projection s'inscrit aussi dans la logique d'affirmation des intérêts nationaux.

Dans l'analyse qui suit, on sera amené d'une part à s'interroger sur la manière dont s'intègrent les forces amphibies dans la stratégie

maritime des puissances et d'autre part à évaluer leur efficacité opérationnelle. Enfin, une fois les capacités militaires identifiées, on examinera les actions concrètes qui pourront se produire et on évaluera leur impact stratégique.

Contexte géopolitique régional

Le concept d'opérations amphibies a considérablement évolué depuis la Seconde Guerre mondiale ⁽²⁾. Ces opérations d'envergure impliquent une bonne coordination de l'ensemble des composantes des forces armées, « une synergie transdomaine », telle que la décrit Philippe Gros, nécessitant un support logistique indéfectible ainsi qu'une défense anti-sous-marine et antiaérienne crédible. « Une opération amphibie ne se résume pas – ne se limite pas – au transport et au débarquement de troupes d'une embarcation au rivage » ⁽³⁾. La complexité de la mise en œuvre de telles opérations est souvent comparée à celle d'un groupe aéronaval, demandant dans les deux cas plusieurs années avant de rendre le dispositif opérationnel.

L'acquisition par un État d'une force de projection amphibie est un geste symbolique fort. Dans le cadre d'une mission humanitaire, de coercition ou de défense active, l'engagement d'une force amphibie marque un palier supplémentaire par rapport à l'engagement d'avions de combat ; il montre la détermination d'un État. Il s'agit *in fine* de débarquer des troupes sur un territoire controversé, impliquant une prise de risque supérieure. Le développement et l'utilisation de ces forces traduisent cependant des approches politico-stratégiques variées ⁽⁴⁾.

Ainsi, au Japon et en Chine, le débat public sur la projection des forces maritimes brille par son absence, même si dans l'archipel nippon la question demeure sensible et en partie controversée. Au Japon, cela peut être attribué aux limites imposées par la Constitution au déploiement offensif de forces militaires. Il s'agit aussi de ne pas effrayer les voisins, inquiets de la lente remilitarisation des deux pays et qui ont un souvenir encore vif de la Seconde Guerre mondiale.

Toutefois, les deux pays ont la volonté de développer leurs moyens amphibies. L'objectif de Tokyo est de garantir la sécurité des grandes îles de l'Archipel mais aussi des îles plus lointaines comme les Senkaku, situées à seulement trois cents kilomètres environ des côtes chinoises. Cela s'intègre dans l'évolution doctrinale vers une « Force de défense dynamique » ⁽⁵⁾, telle que formulée fin 2010, qui appelle à « la rapidité, la mobilité, la flexibilité, la durabilité et la polyvalence des forces ». Des forces amphibies doivent pouvoir être envoyées vers les territoires attaqués afin d'en reprendre le contrôle.

(2) Joseph Henrotin, chargé de recherche au Centre d'analyse et de prévision des risques internationaux (Capri) : « Guerre amphibie, stop ou encore ? », *Défense et sécurité internationale*, hors-série, n° 16, février-mars 2011.

(3) Guillaume Lasconjarias, chercheur à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irssem), *Défense et sécurité internationale*, hors-série, n° 16, février-mars 2011.

(4) Geoffrey Till : *Asia's naval expansion: An arms race in the making?* ; Adelphi Books, IISS, London, 2012, p. 133.

(5) Cf. « Concept de base - Développer une force de défense dynamique », *Livre blanc de la défense*, 2012, p. 115 (www.mod.go.jp/).

Les commentateurs chinois, de leur côté, pointent les différences sensibles entre des opérations amphibies aux caractéristiques offensives de l'*US Navy* et l'apparent manque d'ambition de Pékin dont les missions amphibies s'apparentent essentiellement à du cabotage de soutien aux opérations terrestres. Il semble que le régime chinois ait choisi une approche prudente et se concentre sur ses intérêts proches, pour le moment. Ces derniers demeurent importants comme la possibilité d'intervenir pour défendre ses « droits souverains » sur la totalité de la mer de Chine méridionale et d'être en mesure de conquérir, ou plus probablement de contenir Taïwan, objectif prioritaire. En Inde, le débat sur les opérations amphibies et la projection de forces est un assemblage de conceptions variées. La stratégie militaire de l'Inde octroie en 2007 un rôle plus important à sa flotte, notamment celui qui consiste à avoir un impact significatif sur une bataille terrestre. Les forces indiennes considèrent donc que les capacités amphibies sont utiles pour appuyer un conflit terrestre et s'entraînent en ce sens. Néanmoins, la priorité de l'Inde se concentre sur l'acquisition de nouveaux sous-marins nucléaires d'attaque et d'un groupe aéronaval afin de contrer les velléités chinoises dans l'océan Indien. Les capacités de projection de l'Inde vont s'accroître : le gouvernement a par exemple dévoilé en août son premier porte-avions « indigène », l'*INS Vikrant*, qui entrera en service d'ici à cinq ans. L'Inde est en passe de devenir une puissance navale majeure. En 1988, l'Inde dépensait 181 millions de dollars pour sa flotte ; en 2012, ce sont 6,78 milliards ⁽⁶⁾. Ces capacités de projection pourront aussi appuyer les efforts et les capacités dans le domaine amphibie.

(6) James Hardy : "India's quiet, big naval splash", *The Diplomat*, 2 juin 2013.

Pour les forces terrestres et navales des États-Unis, le concept de projection est essentiel comme le montre le rapport du groupe de travail sur les capacités amphibies (*ACWG - Amphibious Capabilities Working Group*) d'avril 2012 qui insiste sur les avantages conférés au caractère expéditionnaire et flexible des forces maritimes. Leur rôle peut être de limiter un conflit sur le plan régional grâce à des forces déployées à l'avant. Mais la plupart des opérations amphibies envisagées n'impliquent pas d'attaque amphibie à grande échelle, selon le rapport *ACWG* 2012.

Les Américains doivent faire face à la multiplication des moyens conventionnels et non conventionnels de l'ennemi, notamment dans le cadre des stratégies *Anti-Access/Area-Denial* (*A2/AD*, déni/interdiction d'accès) et des systèmes antinavires, comme le missile balistique longue portée *DF21-D* ⁽⁷⁾. Dans ce cadre, le *Sea Basing* (base maritime) permet de conserver l'avantage de la profondeur stratégique prodiguée par la mer afin de tenir les bâtiments importants en tonnage hors de portée des batteries de défenses côtières. Les unités d'assaut plus légères et plus mobiles comme les chalands de

(7) NDLR : voir dans la *Revue Défense Nationale* de mai 2013 l'article de Philippe Gros : « La question du déni d'accès et le concept *Air Sea Battle* ».

débarquement, les *LCAC* (*Landing Craft Air Cushion*), ou les véhicules amphibies type *AAV-7A1* et leurs 20 milles d'autonomie en mer, prennent le relais dans la conduite des opérations lors de l'approche des plages.

Les États-Unis veulent garantir la liberté de navigation et leur capacité à intervenir partout en Asie pour défendre leurs intérêts et la sécurité de leurs alliés. Ils peuvent compter sur leur armée puissante et technologiquement avancée et sur leurs réseaux de bases en Asie-Pacifique servant de plateformes de projection dans la protection des *SLOC*. Cela d'autant plus que l'Administration Obama a annoncé, fin 2011, avoir engagé une réorientation de sa politique étrangère, sous la forme d'une focalisation accrue sur l'Asie ⁽⁸⁾ où 60 % de sa flotte sera déployée à terme.

S'agissant des autres marines régionales, dont le poids stratégique diffère selon les États, il y a chez certains pays la volonté de développer également des forces amphibies. Ainsi, le développement de telles capacités est un des thèmes clés du dernier *Livre blanc* de la défense australien ⁽⁹⁾. Avec l'arrivée des *LHD* (*Landing Helicopter Dock* ou navires d'assaut polyvalents) de la classe *Canberra*, l'ambition est de maintenir une présence amphibie commune dans le Pacifique Sud. « S'agissant de la Nouvelle-Zélande, Wellington met la priorité sur le développement d'une force amphibie commune » ⁽¹⁰⁾.

Malgré des doctrines stratégiques différentes qui traduisent aussi l'état de développement des forces amphibies des États (les États-Unis ont ainsi historiquement des forces amphibies puissantes et éprouvées), ces dernières font l'objet d'une attention croissante de la part des grands acteurs étatiques régionaux.

Les forces amphibies s'insèrent pour chacun de ces États, non comme une force d'appoint, mais bien comme un des éléments clés de leur dispositif maritime militaire afin de défendre ou d'affirmer leurs prétentions. Les nombreux différends territoriaux maritimes, en mer de Chine notamment, poussent au développement de ces forces amphibies. Mais les capacités de ces dernières sont encore très inégales.

L'état des forces et leurs capacités

En termes de capacité de projection, les grandes puissances militaires d'Asie-Pacifique, États-Unis en tête, accordent un rôle essentiel aux porte-avions. Pour le déploiement lui-même, la composante aérienne constitue de plus en plus le mode opératoire privilégié des opérations amphibies contemporaines ⁽¹¹⁾. « L'assaut vertical »

(8) Lire aussi, Corentin Brustlein : « La nouvelle posture militaire américaine en Asie », *Politique étrangère*, Ifri, été 2013.

(9) *White Paper 2013* (www.defence.gov.au/).

(10) Benjamin Schreer, Robert Ayson : « *Amphibious Anzac's* », *The Strategist*, 14 juin 2013 (www.aspistrategist.org.au/).

(11) Entretien avec le lieutenant-colonel Guillaume Garnier, Laboratoire de recherche sur la défense, 26 juin 2013, Centre d'études supérieures de la Marine (CESM).

permet de déployer depuis des porte-hélicoptères d'assaut *LHA* (*Landing Helicopter Assault*) et *LHD* des forces spéciales et des éléments de bataillons aéromobiles de plus en plus conséquents.

Malgré l'absence de débat public, la Chine et le Japon acquièrent lentement des capacités navales qui vont en ce sens. L'exemple du porte-avions *Liaoning*, réactivé en septembre 2012, en témoigne. L'objectif est d'appuyer des opérations vers la première chaîne d'îles qui s'étend du Sud du Japon à Taïwan. Le « *China Amphibious Joint Island Landing Campaign Concept* » envisage ainsi des opérations amphibies qui vont de l'attaque à grande échelle de Taïwan jusqu'à des opérations plus limitées sur les îles Mazu et Jinmen (proches de Taïwan) et l'île d'Itu Aba/Jaiping dans le Sud de la mer de Chine. Malgré le développement en 2007 du navire d'assaut de type *071* de 20 000 tonnes aux superstructures furtives (quatre à six navires de ce type) et du plus volumineux type *81*, renforçant un dispositif de près de soixante navires amphibies, Pékin ne « pourrait pas déployer plus de 10 000 hommes en une seule fois »⁽¹²⁾. Pour pallier ce manque, Pékin continue de moderniser et de compléter ses forces afin d'appuyer des opérations amphibies, par exemple en acquérant des navires de ravitaillement comme le *Dayan* de 11 000 tonnes. Cette force, composée de quatre bataillons d'infanterie marine dont trois mécanisés, serait toutefois pour le moment insuffisante si la Chine avait l'ambition de mener une opération d'envergure contre Taïwan. Pourtant, un récent rapport⁽¹³⁾ du ministre de la Défense taïwanais présage qu'au contraire la conjugaison de missiles chinois et de leurs forces aéronavales et amphibies constituerait une menace opérationnelle à l'encontre de Taïwan d'ici à 2020, remettant en cause la capacité de Washington à protéger la république insulaire en cas d'agression.

(12) Geoffrey Till : *Asia's naval expansion: An arms race in the making?* ; Adelphi Books, IISS, London, 2012, p. 139.

(13) "Taiwan Says China Could Defeat U.S. Allies, Launch Invasion by 2020" (www.breitbart.com/).

Le Japon renforce également ses moyens maritimes amphibies. Les porte-hélicoptères de 13 950 tonnes de la classe *Hyuga* offrent des capacités de projection à longue distance. Deux navires sensiblement plus gros, *22DDH*, doivent entrer respectivement en service en mars 2015 et en mars 2017⁽¹⁴⁾ ; ils donneront une capacité supplémentaire de projection de forces. De plus, trois porte-hélicoptères d'assaut de type *Osumi*, mis en service entre 1998 et 2003, donnent une forte capacité de projection de forces avec une possibilité d'emport de dix chars ou 1 400 tonnes de matériel. Un quatrième navire encore plus grand (230 mètres contre 178 mètres) est prévu. À ces gros navires s'ajoutent dix-huit chalands de débarquement qui permettent à une petite force de *Marines* d'intervenir si besoin. Malgré la Constitution pacifiste du Japon, l'acquisition de ce type de capacité révèle une connotation offensive.

(14) Édouard Pflimlin : « Quand Tokyo envoie des troupes en Californie pour améliorer ses capacités amphibies », *Affaires stratégiques*, Iris, 3 juin 2013 (www.affaires-strategiques.info/).

Par ailleurs, afin de protéger davantage les îles Senkaku, Tokyo a créé une unité spécifique affectée à ces îles qui comprendra 700 hommes, douze navires dont deux porte-hélicoptères et dix patrouilleurs construits d'ici à avril 2015. Elle sera basée sur l'île d'Ishigaki, à environ 175 kilomètres au sud-est d'Uotsurijima, la principale île des Senkaku. Le Japon a donc bien constitué une « capacité amphibie émergente »⁽¹⁵⁾.

(15) Benjamin Schreer : "Japan's emerging amphibious capability", *The strategist*, 3 juin 2013.

S'agissant de la marine indienne, la modernisation du programme de porte-avions de l'*Indian Navy* doit permettre d'accroître les capacités d'envoi des troupes dans des théâtres d'opération. Le lancement de l'*INS Airavat*, un imposant navire de débarquement, montre aussi l'intérêt porté aux capacités amphibies, dans la lignée de l'acquisition du *LPD Trenton*, rebaptisé *Jalashwa* en 2007. L'Inde souhaite aussi acquérir deux pétroliers-ravitailleurs de 30 000 tonnes, démontrant la volonté de mener des opérations de type expéditionnaire sur une longue distance. L'Inde coopère avec le Japon dans le cadre d'un partenariat stratégique (manœuvres navales, achat d'avions amphibies *US-2...*) de même qu'avec les États-Unis : les ventes de matériel militaire à l'Inde ont atteint 13 milliards de dollars depuis 2001, dont un transport de chalands de débarquement *LPDH* (*Landing Platform Dock Helicopter*) type *Austin* américain transféré en 2007. Est envisagée la construction de quatre transports de chalands de débarquement *LPD* ou de quatre porte-hélicoptères d'assaut *LHD*. Les nouveaux *LPD*, auxquels s'ajoutent huit barges de débarquement *LCU* (*Landing Craft Utility*) d'un nouveau type, « accroîtront considérablement les capacités de guerre amphibie du pays »⁽¹⁶⁾. Selon le vice-amiral indien Soni, la marine indienne aura la capacité de déployer au moins une brigade de combat d'ici à 2022.

(16) Abhijit Singh : "The Indian Navy's New Expeditionary Outlook", Observer Research Foundation, *Occasional Paper* n° 37, octobre 2012, New Delhi.

Dans la *Quadrennial Defense Review* de 2006, les États-Unis mettaient l'accent sur le renforcement des capacités pour mener des opérations maritimes significatives en s'appuyant sur le *Sea basing* et le prépositionnement des forces. Le plan 313 de l'*US Navy* envisage trente-trois navires amphibies principaux et notamment onze *LPD*. L'*US Marine Corps* voulait acquérir cinq cent soixante-treize *Expeditionary Fighting Vehicles* qui pourraient être déployés au large jusqu'à 40 kilomètres des côtes et à une vitesse de 25 nœuds mais le programme a été abandonné car jugé trop cher. Le positionnement des *Marines* est également engagé : « Tandis qu'une partie des *Marines* quittant Okinawa devrait à terme rejoindre Guam, une nouvelle implantation de 2 500 soldats à Darwin, en Australie, a été annoncée »⁽¹⁷⁾. Le *Marines Corps* doit faire face à de nombreux retards et réorganisations capacitaires. Les *LHD* de la classe *Tarawa* seront progressivement remplacés par des *LHA* de la classe *America*. Bâtiments de 45 000 tonnes, les deux premiers de la série ne seront pas dotés de

(17) Corentin Brustlein : « La nouvelle posture militaire américaine en Asie », *Politique étrangère*, Ifri, été 2013, p. 58.

radier. Les trois suivants le seront, leur permettant la mise à l'eau de *LCU* ou de trois *LCAC*, comme les huit *LHD* de la classe *Wasp*. Ces bâtiments baptisés « porte-avions des *Marines* » embarqueront des avions d'attaque au sol à décollage vertical *AV-8B Carrier* ou des *F-35 Lightning II* et des *MV-22 Osprey*. Les *Marines* disposent en effet de leur propre aviation (plus de trois cent soixante appareils, trente-quatre ravitailleurs) et ont effectué quelque 200 missions durant ces vingt dernières années.

Les autres forces amphibies en Asie orientale sont très disparates.

En Indonésie, l'armée assure diverses missions de sécurité et de souveraineté : humanitaires (*tsunami* de 2004), opérations contre-insurrectionnelles (Irian Jaya et Aceh). Les forces amphibies servent de trait d'union entre les 17 508 îles qui composent l'archipel. À cette fin, Jakarta aligne cinq transports de chalands de débarquement de la classe *Makassar*, pouvant emporter quatorze chars et 400 passagers. Le dernier de la classe mis en service en 2011 porte le nom de *Banda Aceh*, une province sécessionniste de Sumatra. Les autres bâtiments amphibies sont plus anciens, une partie ayant été achetée à l'ex-RDA, et affichant une capacité peu adaptée aux eaux archipélagiques. Les forces amphibies indonésiennes n'ont pas vocation à devenir un corps expéditionnaire extrarégional, leurs missions se limitant essentiellement à une fonction de ravitaillement de garnisons et de souveraineté. Ces problématiques se retrouvent notamment dans l'archipel philippin et entre Malaisie péninsulaire et Malaisie orientale.

La Corée du Sud continue de se doter de moyens amphibies crédibles avec ses porte-hélicoptères de la classe *Dokdo*, du nom d'îlots revendiqués par Séoul et Tokyo (sous le nom de *Takeshima*), calqués sur le modèle des *LHD* américains. Ces navires de 200 mètres de long pour un déplacement de 18 800 tonnes, ont une capacité d'emport conséquente de 700 hommes, six chars, dix camions ou encore quinze *UH-60 Black Hawk*. Quatre navires de cette classe sont prévus en 2013, deux sont déjà en service. Dans l'éventualité d'un conflit avec la Corée du Nord, ces moyens pourraient prendre à revers les troupes nord-coréennes, comme ce fut le cas lors du débarquement d'Inchon en 1950.

Quant à Singapour, la cité-État dispose de quatre *LPD* de la classe *Endurance* de 9 400 tonnes dans le cadre de sa politique de défense active qui nécessite une grande mobilité de ses forces pour contrebalancer le manque de profondeur stratégique dont elle souffre ou dans le cadre du soutien d'opérations alliées, essentiellement américaines.

Malgré la discrétion des déclarations officielles sur leurs capacités amphibies, les programmes d'équipement augmentent de manière significative dans la région. Si l'objectif principal de telles acquisitions est de crédibiliser les revendications territoriales des États riverains de la mer de Chine (sauf cas de l'Inde hors zone), la doctrine d'utilisation diverge, on l'a vu, très largement.

Les forces amphibies en action

« Les États-Unis restent une nation maritime avec des responsabilités globales », selon le général James Amos, 35^e commandant du corps des *Marines*. Si les États-Unis ont une expérience inégalée en matière d'exercices et d'opérations réelles depuis plusieurs décennies, la Chine a pratiqué de nombreux exercices amphibies et les a mis en pratique au cours de conflits réels, notamment celui, très circonscrit, l'opposant au Vietnam en 1974 dans l'Archipel des Paracels, ou en 1988 lors de l'échauffourée dans les Spratlys autour du récif de Fiery Cross. *L'US Marine Corps* demeure la seule force capable de mener une opération amphibie de grande envergure dans son intégralité, malgré la réduction des effectifs annoncée par le Secrétaire à la Défense Robert Gates le 6 janvier 2013, rappelant tout de même la volonté des États-Unis de conserver « une force expéditionnaire immédiatement mobilisable ». Il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre de programmes comme celui du *LPD San Antonio* ou celui des *LVT*, jugé trop onéreux, accusent un retard important.

La marine indienne a, elle aussi, une certaine expérience des opérations amphibies lors de conflits. Elle est, par exemple, intervenue en novembre 1988 pour mater une insurrection dans les Maldives, ou en 1971 lors de la guerre contre le Pakistan, au large de ce qui deviendra le Bangladesh. Elle renforce son expérience avec les exercices *TROPEX* (*Theatre Readiness Operational Exercise*), notamment en 2009 au large des côtes du Gujarat avec l'attaque de défenses terrestres depuis le large.

Enfin, les forces d'autodéfense japonaises multiplient les entraînements ⁽¹⁸⁾ et Tokyo tend aussi à approfondir la coopération avec les Américains comme le montrent les exercices ⁽¹⁹⁾ effectués fin juin 2013 près de San Diego, en Californie. Tokyo a envoyé trois navires de guerre, 1 000 membres des Forces d'autodéfense et quatre hélicoptères de combat. Des détachements de la Nouvelle-Zélande et du Canada y ont également pris part. Les exercices communs bilatéraux, trilatéraux ou multilatéraux, la coopération en matière de défense, par exemple entre le Japon, les pays d'Asie du Sud-Est et l'Inde, vont contribuer à accroître aussi les capacités amphibies des pays d'Asie de l'Est et du

(18) Cf. Édouard Pflimlin et Yann Rozec : « Budget militaire, Constitution, Senkaku : Shinzo Abe plus déterminé qu'apaisant », *Affaires stratégiques*, Iris, 7 février 2013 (www.affaires-strategiques.info/).

(19) Cf. Édouard Pflimlin : « Quand Tokyo envoie des troupes en Californie pour améliorer ses capacités amphibies », *Affaires stratégiques*, Iris, 3 juin 2013 (www.affaires-strategiques.info/).

(20) Lire « Le Japon prépare de grandes manœuvres », *AFP* du 4 octobre 2013 (www.notre-temps.com/).

Sud. Du 1^{er} au 18 novembre 2013, des exercices de débarquement se sont déroulés sur l'atoll inhabité d'Okidaitojima, situé à 400 kilomètres au sud-est de la principale île méridionale d'Okinawa ⁽²⁰⁾, engageant 34 000 hommes, des avions de chasse et des *destroyers* japonais de la classe *Arleigh Burke*.

**

Lors du 11^e dialogue du Shangri La à Singapour en juin 2013, Jean-Yves Le Drian a rappelé « l'intérêt majeur de cette zone » pour la France, géographiquement prépositionnée en Nouvelle-Calédonie et assurant 40 % de ses ventes d'armes sur le marché asiatique. Déjà présente dans le domaine naval en Malaisie avec la vente de vedettes *Gowind* et de deux sous-marins *Scorpène*, la France est sollicitée par Singapour et l'Indonésie qui se sont montrées à leur tour très demandeuses de son expertise maritime, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme après le succès de l'opération *Serval*. Les perspectives dans le domaine de l'amphibie ne manquent pas.

(21) Lire aussi « Le contrat des BPC russes officiellement signé (www.meretmarine.com/) ».

Le marché de l'amphibie « *Made in France* » a un pied à l'étrier dans la région avec le déploiement d'un BPC (bâtiment de projection et de commandement) russe (fabriqué par DCNS) ⁽²¹⁾ à Vladivostok pour « assurer la protection des îles Kouriles ». Le BPC type *Mistral* est l'unique classe européenne à être dotée d'une plateforme à pont continu, permettant aux Russes de déployer des hélicoptères lourds *Kamov Ka-52*. Si les capacités françaises dans le domaine de l'amphibie demeurent peu adaptées au combat de haute intensité, notamment à cause de la carence en appui-feu crédible, un débarquement de grande ampleur en Asie n'est pas encore à l'ordre du jour. La polyvalence du BPC ⁽²²⁾ pourrait donc répondre à un mode d'action plus souple dans le cadre d'une stratégie de prévention, en assurant des missions de diplomatie navale, d'extraction de ressortissants ou de raids tactiques. Si le BPC offre des perspectives commerciales fructueuses, éventuellement accompagnées de transferts de technologies ou de compétences aux États qui en feraient la demande, le développement de forces amphibies en Asie pose aussi la question du développement de telles capacités pour la France.

(22) Guillaume Garnier : « Le pari de l'amphibie, risque tactique, influence stratégique », *Focus stratégique* n° 46, Ifri, septembre 2013.

Cette dernière, qui se dresse au rang des puissances navales et maritimes avec ses 11 millions de km² de ZEE, doit-elle envisager un effort supplémentaire dans le domaine amphibie ? Doit-elle promouvoir une plus grande coopération dans ce domaine avec ses alliés européens et asiatiques ? Dans un contexte de restriction des armées, est-il possible et opportun d'accroître les moyens opérationnels et de s'engager dans des exercices communs, ce qui serait aussi un moyen de réaffirmer nos intérêts dans cette région cruciale pour l'avenir économique et stratégique de la France et de l'Europe ?